

DOCUMENTS : Rappel de produit : scies à chaîne (4 pages)
Bâtisseurs de compétences : Mots et expressions clés, Lecture sélective, Tableaux et listes

AU TRAVAIL : Santé Canada procède à des rappels de produits afin d'assurer la sécurité des consommateurs et des travailleurs. Des « alertes de sécurité » sont émises à titre de suggestions, mais si un produit est rappelé, il est toujours considéré comme un danger pour la santé ou la sécurité. Cela signifie qu'il pourrait causer des blessures, la mort ou des effets néfastes sur la santé même avec une utilisation normale. Le site web de Santé Canada comporte une section spéciale consacrée au rappel d'outils et de produits électriques.

Lisez le document **Rappel de produit** pour trouver les informations suivantes. **Mettez en surbrillance** les informations dans le document ou notez vos réponses dans les espaces prévus à cet effet.

1. De quand date le rappel?

2. Combien de produits Makita DCS sont concernés par le rappel?

3. Combien de produits défectueux ont été vendus au Canada?

4. Est-ce qu'un produit Dolmar PS7900 acheté en janvier 2002 est concerné par le rappel?

5. Quel autre mot pourrait-on utiliser à la place de lacération?

6. Quelles sont les 3 classes de scies à chaîne visées par le rappel?

7. Quels sont les risques liés à l'utilisation des scies à chaîne faisant l'objet du rappel?

8. Que devrait faire une personne possédant une des scies à chaîne de cette liste immédiatement et plus tard?

9. Ces scies à chaîne peuvent-elles être réparées? Combien cela coûterait-il?

10. Quelle entreprise fabrique les scies à chaîne Makita?

11. Les informations contenues dans un rappel de produit sont divisées en trois parties. Quel titre donneriez-vous à chacune des parties?

12. Faites une recherche sur la page Rappels et avis de sécurité du site web du gouvernement du Canada. Accédez à la rubrique « Outils et produits électriques » et sélectionnez un produit faisant l'objet d'un rappel en cours ou passé. Cherchez les informations dont vous avez besoin dans le rappel pour compléter le tableau ci-dessous.

Date du rappel	
Produits touchés	
Numéro de modèle	
Risque	
Nom du fabricant	
Instructions pour le consommateur	

Makita Canada inc. rappelle les scies à chaîne Makita et Dolmar

Date de début :	19 juillet 2018
Date d’affichage :	19 juillet 2018
Type de communication :	Rappel de produits de consommation
Sous-catégorie :	Outils et produits électriques
Source :	Santé Canada
Problème :	Risque de laceration
Public :	Grand public
Numéro d’identification :	RA-67192

Produits touchés

Scies à chaîne à essence Makita et Dolmar 64, 73 et 79 cc

Description du produit

Le présent rappel vise les scies à chaîne de marque Makita et Dolmar de classes 64, 73 et 79 cc. Ces scies à chaîne étaient vendues avec et sans barre et chaîne. Le boîtier du moteur ou le réservoir de carburant était rouge et orange ou turquoise.

Le numéro de modèle et la date de fabrication figurent sur l’étiquette collée à l’arrière de la scie, près de la poignée. Le tableau ci-après indique le numéro de modèle et la date de fabrication des scies à chaîne rappelées.



Produits rappelés :

Classe	Marque	Numéro de modèle	Date de fabrication	
64cc	Makita	DCS6401-PH DCS6421-20	Avant le 1 ^{er} juin 2018	
	Dolmar	PS6400		
73cc	Makita	DCS7301-PH EA7300P50E EA7300P50E	Avant le 1 ^{er} juin 2018	
		Dolmar		PS7300 PS7310
	Makita			DCS7901-PH
		Dolmar		PS7900 PS7910



Identification du risque

Le frein automatique de la chaîne ne s'enclenche pas avec aisance en cas d'effet de recul. Le cas échéant, l'utilisateur pourrait entrer en contact avec la chaîne alors que celle-ci est encore en mouvement, ce qui présente un risque de lacération.

En date du 4 juillet 2018, aucun incident ni aucune blessure n'avaient été signalés à l'entreprise relativement à l'utilisation de ce produit au Canada.

Quantité vendue

Environ 2503 produits rappelés ont été vendus au Canada.

Période de la vente

Les produits rappelés ont été vendus au Canada d'avril 2002 à juin 2018.

Lieu d'origine

Fabriqué en Allemagne

Entreprises :

Distributeur : Makita Canada inc.
Whitby (ON) CANADA

Fabricant : Dolmar GmbH, Makita Engineering
Hambourg ALLEMAGNE

Ce que vous devriez faire

Les consommateurs devraient immédiatement cesser d'utiliser les scies à chaîne rappelées et apporter ces dernières dans un centre de service de l'usine de fabrication Makita Canada afin de les faire examiner et réparer gratuitement.

Pour obtenir de plus amples renseignements, ils peuvent communiquer avec un [centre de service de l'usine de fabrication Makita](#) en envoyant un courriel ou en consultant le [site Web](#) de l'entreprise.

Conformément à la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation, il est interdit de redistribuer, de vendre ou même de donner les produits rappelés au Canada.

Santé Canada incite les Canadiens à signaler tout incident touchant la santé ou la sécurité lié à ce produit ou à tout autre produit de consommation ou cosmétique en remplissant le [formulaire de rapport d'incident concernant un produit de consommation](#).

Le présent rappel est également publié sur le site Web [Portail global sur les rappels de produits de l'OCDE](#), qui présente d'autres renseignements sur les rappels de produits de consommation internationaux.

Date de modification : 03-08-2018

Santé Canada. (19 juillet 2018). Makita Canada inc. rappelle des scies à chaîne Makita et Dolmar. <https://canadiensensante.gc.ca/recall-alert-rappel-avis/hc-sc/2018/67192r-fra.php>

Remarque : Le contenu a pu être modifié par manque de place. Ne présumez pas que toutes les informations sont exactes.